Espaces verts total :
3360 m² dont 80 m² de haie protégée conservée
372 m² de haie protégée conservée et asservie à 5 lots

tranche 2 : surface à lotir = 9 098m²
soit 909,8m² à réaliser

réalisés : 1220 m² dont 25 m² de haie protégée conservée
Arbres plantés : 1 arbre pour 200m² = 6,1 arbres
-> 7 arbres plantés + haie le long des trottoirs

les 372 m² de haie protégée conservée et asservie à 5 lots ne sont pas comptabilisés dans la surface des espaces verts

Défense incendie :
- 1 réserve d'eau enterrée de 120m³ raccordée sur poteau bleu à l'entrée du lotissement

- Sur la tranche 1 :
distance de l'entrée du lot la plus éloignée : 180 m

- Sur la tranche 2 :
distance de l'entrée du lot la plus éloignée : 184 m

bassin 1 dans la tranche 1

bassin 2 dans la tranche 2

coupe sur bassin - principe

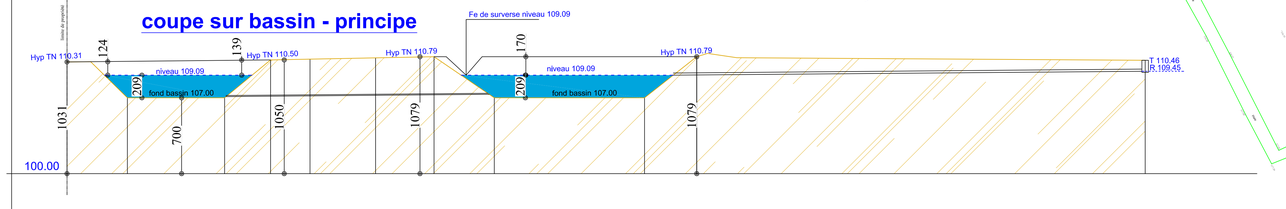

29 182 m² *Surface Parcellaire totale*

Projet établi selon l'état des lieux, sans bornage ni reconnaissance de limites avec les propriétaires riverains. Les limites, cotes et contenances cadastrales ci-contre ne sont donc pas juridiquement garanties.

Maître d'Ouvrage: SAS S2J INVESTIMMO, LE BOURG 14700 CORDEY — Signature : S2J INVESTIMMO

Architecte : STEPHANIE FARCY, ARCHITECTE DPLG, 28Bis, Rue Maréchal Foch 78355 OISSEL, Tél : 06.84.66.95.01 - Email : stephanie.farcy@orange.fr, N° Ordre National : 070521 — Signature : STEPHANIE FARCY ARCHITECTE DPLG

Maître d'Oeuvre : STEPHANE DRUEL, Bureau d'étude - Maîtrise d'Oeuvre, 1301, Route de Ducdair 76150 LA VAUPALIERE, Tél : 06.70.46.79.74 - Email : schrutt@orange.fr, SIRET : 519 322 267 00013 - APE : 7111 Z — Signature : STEPHANE DRUEL, Bureau d'Etude - Maîtrise d'Oeuvre

Adresse du projet: PROJET D'AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT, Lieu dit "LE VERGER" - RD 39, 14700 ERAINES

A.P.S. / A.P.D. / **P.A.** / D.P. — Phase: **PERMIS D'AMENAGER** — A.T. / A.F. / D.C.E. / EXE

PROJET D'AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT

PLAN DE MASSE PROJETÉ ÉCH. 1/400 ÈME -

PLAN DE COMPOSITION D'ENSEMBLE DU PROJET TRANCHE 1 et TRANCHE 2

-Ce plan est la propriété exclusive du Maître d'Oeuvre:
Toute reproduction ou utilisation même partielle de ce plan entraînera des poursuites judiciaires (loi du 14 juillet 1909)
-Document établi par Stéphane DRUEL
(propriété intellectuelle de Stéphane DRUEL)
-Les cotes sont à vérifier sur place par les entreprises.

Ces plans sont des plans de PA et ne constituent pas des plans d'éxécution Ils ne peuvent en aucun cas servir comme tel

Plan N°:	Echelle:	Date:	Dessiné par:	Contrôlé par:	Référence:	Indice:
PA 4	********	06-11-2020	S.D.	S.D./S.F.		

Nom du Dossier : PA LOTISSEMENT ERAINES